



Clinique S' Pierre  
OTTIGNIES



# LES VACCINS

## LES COMPLÉMENTS

### LE VACCIN CONTRE LE ROTAVIRUS

Vaccin dirigé contre le Rotavirus, virus responsable de gastro-entérite très contagieuse et parfois sévère (déshydratation, troubles ioniques). Le vaccin permet une diminution importante de la sévérité de la maladie, et donc un risque diminué d'hospitalisation liée au virus.

Il est proposé dès l'âge de 2 mois, selon un schéma qui varie en fonction du vaccin.

### LE VACCIN CONTRE LE MÉNINGOCOQUE B

Vaccin dirigé contre le méningocoque du groupe B. C'est le sérotype majoritaire en Belgique actuellement.

Le vaccin est administrable dès l'âge de 3 mois. Le schéma d'administration varie selon l'âge de l'enfant.

### LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE

Vaccin recommandé dans certaines situations (asthme sévère, déficit immunitaire, pathologie respiratoire chronique, insuffisance cardiaque, diabète, ...), il permet de diminuer le risque de grippe dans l'année en cours. Le vaccin est à répéter chaque année.

### LE VACCIN CONTRE L'HÉPATITE A

Vaccin dirigé contre le virus de l'hépatite A. Bien que la maladie soit généralement bénigne chez les enfants, sa sévérité augmente fortement avec l'âge. Même en cas de sévérité faible ou modérée, la maladie peut durer plusieurs semaines avant

que l'enfant ne retrouve un état tout à fait normal. Ce vaccin sera surtout encouragé en cas de vacances en dehors de l'Europe.

### LE VACCIN CONTRE LA VARICELLE

Maladie infantile très fréquente et très souvent bénigne, elle n'en reste pas moins sévère dans certains cas. Réalisable après l'âge d'un an. 2 doses sont nécessaires pour une immunité à long terme.

### LE VACCIN CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus est secondaire à une infection virale causée par le papillomavirus. Ce virus peut également donner des verrues génitales, des cancers de l'anus et du pénis, de la gorge et des cordes vocales. En cas de lésions lors de l'accouchement, l'infection se transmet au bébé, qui risque alors les mêmes lésions au niveau de la gorge.

Actuellement, il n'est remboursé que pour les jeunes filles en communauté française. Il peut cependant aussi être réalisé chez les garçons.

## LES VACCINS CONSEILLÉS EN CAS DE VOYAGE EN PAYS EXOTIQUE

De multiples vaccins sont réalisables en fonction des pays et des conditions de voyage. Certains sont obligatoires, d'autre conseillés en fonction des situations. **Dans tous les cas, il convient d'un discuter au cas par cas avec votre médecin.**

Voici une liste non exhaustive des différentes maladies qui peuvent être prévenues :

- La fièvre jaune (Afrique, Amérique du Sud)
- La typhoïde (Afrique, Amérique du Sud, Asie)
- L'encéphalite à tique (Europe centrale)
- L'encéphalite japonaise (Asie du sud-Est)
- La rage (Partout)
- Le choléra (Zones de conflits, camps de déplacés, ...)

## LES EFFETS SECONDAIRES DES VACCINS

Comme tout médicament, chaque vaccin est susceptible d'avoir des effets secondaires. Dans la toute grande majorité des cas, ils sont bénins et disparaissent d'eux-mêmes dans les 24-48h. Pour tous ces petits inconvénients, du paracétamol peut être administré à la demande pendant 24h. Voici une liste non exhaustive des plus fréquemment rencontrés :

- Douleur, rougeur, gonflement au site d'injection.
- Fièvre (parfois élevée) pendant 24h, parfois décalée de 7-10 jours par rapport au vaccin.
- Inconfort général.
- Modification des selles, de l'appétit.
- Eruption cutanée (Rougeole, varicelle).
- Manque d'appétit.

Les effets secondaires graves tels que Guillain-Barré sont rarissimes (probable environ <math><1/1.000.000</math>).

Les relations entre vaccination et autisme, sclérose en plaque, fasciite à macrophage, ... n'ont jamais pu être démontrées de manière formelle. Si ce lien existe (ce qu'il reste à prouver), il est extrêmement rare vu le nombre de doses mondialement administrées chaque année.

En cas d'événement inhabituel, n'hésitez pas à recontacter votre médecin.

## CONTRE-INDICATION À LA VACCINATION

Il existe de rares contre-indications à la réalisation de vaccins. Il n'y a cependant pas de règle générale car les vaccins protègent via différents mécanismes immunitaires et sont produits de différentes manières.

On peut cependant retenir qu'il faut être prudent dans la réalisation de certains vaccins en cas de déficit immunitaire (constitué ou induit par médicaments) ou en cas d'allergie sévère aux œufs.

**Dans tous les cas, il convient d'un discuter au cas par cas avec votre médecin.**

# CONTACT

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Ottignies - 010 437 370

Wavre - 010 232 922

Jodoigne - 010 436 800

Louvain-La-Neuve - 010 232 570

## SECRETARIAT DE PÉDIATRIE

010 437 424

[secretariat.pediatrie@cspo.be](mailto:secretariat.pediatrie@cspo.be)

## SERVICE DES URGENCES

010 437 356



## CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

[www.CSPO.be](http://www.CSPO.be)